



Droit de garde sur un bébé apres separation

Par **sab25**, le **20/01/2008** à **16:38**

bonjour,

mon ex copain m'as mis a la porte quad j(etais enceinte de 7 mois et demi je suis donc revenue chez mees parents ma fill a un peu plus d'1 mois il ne l'as pas reconnu pour le moment mais je pense q'il va le faire car il vaut la voir a partir de quel age il pourrait avoir une garde?

Je ne eux pas qu'il la voit car il immature et se laisse influencer par sa famille qui est bien sur contre moi

pourriez vous m'aider svp je suis perdue

merci d'avance